AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C1997
FR0010220475-FS0951

6 octobre 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ALSTOM

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 novembre 2026, Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 2 novembre 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALSTOM et détenir, individuellement, 23 341 648 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,05% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ALSTOM hors marché.

À cette occasion, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 2 novembre 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 25 162 577 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,44% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit:

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Goldman Sachs International	23 341 648	5,05
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	816 859	0,18
Goldman Sachs & Co. LLC	48 778	0,01
Goldman Sachs Asset Management International	138 086	0,03
Goldman Sachs Bank Europe SE	560 141	0,12
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	257 063	0,06
Folio Investments Inc.	2	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	**25 162 577**	**5,44**

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 163 861 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 33 472 actions ALSTOM résultant d'un prêt de titre avec « *securities lending* » portant sur autant d'actions ALSTOM et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;

- 384 789 actions ALSTOM résultant de la détention de 6 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 17 décembre 2027, à des prix unitaires compris entre 16,00 € et 30,00 € ; et

- 1 745 600 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 21 décembre 2029, à des prix unitaires compris entre 14,00 € et 22,00 €.

[1] Sur la base d'un capital composé de 462 616 024 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 22 029 975 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 513 401 actions ALSTOM résultant de la détention de 2 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 27 novembre 2031 et le 9 décembre 2032 ;

- 560 141 actions ALSTOM résultant de la détention de 47 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 2 novembre 2026 et le 27 novembre 2031, à des prix unitaires compris entre 5,01 € et 30,00 € ; et

- 19 956 433 actions ALSTOM résultant de la détention de 384 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 novembre 2026 et le 3 novembre 2036.

_____